



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE REJETTE COMME NULLE ET DE NUL EFFET L'ANNONCE PAR DES MILITAIRES DE LA « DESTITUTION » DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION AU BURKINA FASO

L'UA souligne que l'enlèvement et la séquestration des responsables de la Transition constituent un acte terroriste

Addis Abéba, le 17 septembre 2015 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, continue de suivre avec une profonde préoccupation la situation au Burkina Faso après l'enlèvement hier, à Ouagadougou, du Président du Faso, Michel Kafando, du Premier ministre Yacouba Isaac Zida et de certains membres de son Gouvernement, par des éléments du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), ainsi que l'annonce, ce jour, de la nomination de « nouvelles autorités ».

La Présidente de la Commission réitère la ferme condamnation par l'UA de cet enlèvement injustifiable et la séquestration continue des responsables de la Transition, qui constituent un acte terroriste à tous égards, ainsi que de la tentative inacceptable de remise en cause totale de la Transition engagée au Burkina Faso depuis novembre 2014. Elle souligne que ces actes sont d'autant plus répréhensibles qu'ils interviennent à moins d'un mois des élections présidentielles et législatives qui doivent marquer l'aboutissement de la Transition. Elle se félicite de la condamnation unanime par la communauté internationale de ces actes, qui constituent une menace grave à la paix, à la stabilité et à la sécurité pour le Burkina Faso, la région et le reste du continent. Elle appelle tous les États membres de l'UA et la communauté internationale dans son ensemble à faire échec à cette tentative de remise en cause de la Transition. L'UA rejette comme nulle et de nul effet l'annonce par des militaires de la « destitution » du Président Michel Kafando et la prétention de lui substituer de « nouvelles autorités ».

La Présidente de la Commission exige la libération immédiate et inconditionnelle des responsables de la transition et leur rétablissement dans leurs fonctions. Elle souligne que les éléments du RSP impliqués dans cette situation seront tenus responsables de leurs actes et de toute atteinte à l'intégrité physique des personnalités qu'ils retiennent.

La Présidente de la Commission, rappelant les instruments pertinents de l'UA, y compris la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, saisira le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, qui se réunit demain 18 septembre 2015, de la grave situation qui prévaut au Burkina Faso pour permettre au CPS de prendre toutes les mesures qu'appelle cette situation.

La Présidente de la Commission réitère l'impératif de la soumission des forces de défense et de sécurité à l'autorité politique. Elle souligne que les tentatives répétées de déstabilisation dont se sont rendus coupables des éléments du RSP depuis le début de la Transition mettent en relief la nécessité d'une réforme du secteur de la défense et de la sécurité au Burkina Faso dans le cadre des efforts visant à approfondir la démocratie et à renforcer l'état de droit dans ce pays.

La Présidente de la Commission réaffirme l'engagement de l'UA, œuvrant de concert avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations unies et l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre du Groupe international de soutien et d'accompagnement de la transition au Burkina Faso (GISAT-BF), à continuer d'apporter son appui total aux autorités actuelles de la Transition et au peuple burkinabé, en vue d'assurer l'aboutissement du processus engagé dans leur pays dans les délais convenus.